



Le 12 juin 2026

Des milliards de l'IA aux barrières douanières : le grand paradoxe américain

Dernières tendances de l'économie américaine

Situation de l'emploi

Les offres d'emploi étaient en forte hausse en mai, de 6,89 millions à 7,62 millions, un plus haut depuis 2024, tirées largement par les petites entreprises (moins de 10 employés), tandis que le secteur privé (chiffres ADP) recrutait 122 000 employés sur le mois à travers tous les secteurs.

La statistique officielle du Département du Travail confirme la bonne santé de l'emploi, battant tous les pronostics et confirmant le renversement de tendance par rapport à 2025 (schéma ci-dessous). Les 172 000 nouveaux emplois pourvus s'ajoutent aux 179 000 d'avril (révisés à la hausse) et aux 214 000 de mars. Le taux de chômage reste fixé à 4,3 %.

Sectoriellement, les emplois restent majoritairement dans les activités de loisirs et d'hospitalité (70 000) et la santé (47 000), mais l'industrie manufacturière fait un retour timide (7 000 emplois après 12 000 en mars). Ces chiffres, pour modestes qu'ils soient, confirment un regain d'optimisme dans le secteur (l'indice ISM « manufacturing » est monté en mai à 54 (50 marque l'équilibre entre expansion et récession), un plus haut depuis mi-2022.

Evolution de l'inflation

L'inflation mesurée par le Consumer Price Index augmente de 0,5 % entre avril et mai, 4,2 % sur un an. La hausse de l'indice hors énergie et alimentation est plus modeste (2,8 %), mais reste supérieure à l'objectif de la Fed.

Le chiffre des prix de gros (PPI) est encore plus mauvais : 1,1 % de hausse sur le mois, 6,2 % sur l'année (un record depuis 2022). Ce chiffre a confirmé les attentes de la majorité des économistes qui jugent probable une hausse des taux de la Fed dans l'année.

Les salaires réels des employés, corrigés de l'inflation, ont baissé de 0,7 % sur un an (0,8 % quand on exclut les fonctions d'encadrement). Cela explique le pessimisme que traduit l'indice de sentiment du consommateur de l'université du Michigan début juin : petite remontée par rapport à mai (le prix du pétrole fluctue au gré des déclarations présidentielles), mais toujours à un plus bas historique. L'Américain moyen a du mal à comprendre le Président quand il déclare : « J'adore l'inflation » (parce qu'elle va s'effondrer une fois la paix revenue...).

Investissements dans la technologie

L'IA, et les investissements qu'elle nécessite dans les centres de données, reste le moteur principal de l'économie américaine : les cinq géants de la tech (Alphabet, Amazon, Meta, Microsoft et Oracle) ont déjà amassé plus de 255 milliards de \$ par émission d'actions ou d'obligations, et prévoient d'investir 750 milliards de \$ dans des centres de données d'ici la fin de l'année près du double de 2025.

L'exercice n'est pas sans risques : Oracle, dont les dépenses ont été jugées excessives par les analystes, a vu son action perdre 12 % de sa valeur le 11 juin.

L'exubérance du secteur est illustrée par le succès de l'introduction en bourse de SpaceX, qui promet des centres de données en orbites et des colonies sur Mars alors que l'entreprise accumule des déficits opérationnels. L'argumentaire d'Elon Musk a

convaincu apparemment assez d'investisseurs dont un analyste estime qu'ils « prennent des vessies pour des lanternes » (« pie-in the-sky »). C'est aussi l'avis de Michael Burry, un des personnages centraux du livre *The Big Short*, sur la crise financière de 2008.

Actualités de la politique commerciale américaine

Politique tarifaire

Pour remplacer les droits dits IIEPA (urgence économique) annulés par la Cour Suprême, l'USTR avait annoncé deux séries d'enquête, sur les importations de produits faits avec du travail forcé, visant 60 économies et sur les excès de capacité de production (ciblant 16 pays, y compris l'UE). Le verdict est tombé en ce qui concerne le travail forcé, et propose un droit supplémentaire de 10 % pour 14 partenaires, dont l'UE, et 12,5 % pour le reste.

Cette décision préliminaire fera l'objet d'auditions à partir du 7 juillet.

Pour l'UE, qui est traitée comme le Bangladesh ou le Cambodge (?), la question est de savoir si les 10 % s'ajouteront aux droits prévus ou y seront incorporés (scénario le plus vraisemblable).

On notera que les US ne se soucient guère du travail forcé dans les prisons du pays

Relations avec le Canada

Le Canada s'efforce de rentrer en grâce pour une reprise des discussions bilatérales dans le cadre de l'accord USMCA (dont le Président Trump vient de dire qu'il ne souhaite pas le renouvellement : « le Canada ni le Mexique n'ont rien que nous n'ayons chez nous »). Carney, après avoir cultivé la communauté d'affaires à New York, a argumenté qu'un Canada fort fera une Amérique Grande (« a strong Canada will make America Great »), dans le cadre d'une forteresse Amérique du Nord. Il a aussi souligné que son pays achetait plus des États-Unis que la Chine, le Japon et l'Allemagne combinés. Dans la foulée de ces déclarations, le ministre canadien du commerce extérieur, Dominic Leblanc, a remis une liste de propositions à l'USTR Greer. Le document n'a pas soulevé de commentaires à Washington, et Greer estime que les droits de douane canadiens de rétorsion constituent toujours un problème qui bloque la possibilité d'une négociation.

Relations avec le Vietnam

Le Vietnam a enregistré en 2025 le troisième surplus commercial bilatéral avec les États-Unis (178 milliards de \$) derrière la Chine (200 milliards) et le Mexique (196 milliards) et est en passe de dépasser ces deux pays cette année.

Le pays a aussi eu l'honneur de se voir nommé comme priorité numéro 1 dans la des pays défaillants dans la protection des droits de propriété intellectuelle. Il est depuis le 29 mai l'objet d'une enquête 301 qui vise le commerce de produits contrefaits, la piraterie en ligne, l'utilisation de logiciels piratés et la piraterie de câbles ou de services de satellites. Hanoï s'efforce d'introduire les législations nécessaires, mais les délais sont comptés.

Relations avec le Brésil

Le Brésil, pourtant déficitaire vis-à-vis des États-Unis, est une cible régulière, pour des raisons qui ne sont pas toujours commerciales, mais purement politiques (soutien à Jair Bolsonaro). Les commentaires des parties intéressées sont sollicités depuis le 1er juin et jusqu'à la fin du mois, sur la proposition formulée à l'issue d'une enquête 301 d'imposer un droit de 25 % sur la moitié environ des exportations brésiliennes. La décision serait prise le 15 juillet.

Les reproches faits au pays sont un pot-pourri d'accusations : barrières dans le commerce numérique et les services de paiement électronique, droits de douane préférentiels déloyaux, corruption, absence de protection de la propriété intellectuelle, fermeture du marché de l'éthanol, et, ce qui est pour le moins surprenant venant de l'administration Trump, absence de contrôle de la déforestation en Amazonie.

Seraient exemptés du droit de 25 % des produits alimentaires (café, viande de bœuf, fruits et noix), les aéronefs et pièces détachées, les terres rares, les engrais et composants pharmaceutiques. Le Président Lula a exprimé son « indignation », et son désir de se rapprocher de la Chine.

Mesures diverses

Oubliant pour un moment son culte des « tarifs », le Président, par décret, a réduit de 25 à 15 % les droits sur des équipements en acier, aluminium et cuivre qui sont utilisés par les « farmers » (une de ses clientèles politiques les plus fidèles) ou dans le matériel de conditionnement de l'air (en forte demande dans les centres de données). La réduction de droits est néanmoins temporaire, il y sera mis fin pour « renforcer la base industrielle de la nation ».

En marge d'une réunion de l'OCDE début juin, l'USTR Jamieson Greer a regretté la lenteur de l'UE à avancer dans le domaine réglementaire et les barrières non-tarifaires.



Jean-François Boittin

Ancien diplomate et conseiller économique à l'Ambassade de France à Washington DC